



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-Justice-Solidarité

FÉDÉRATION GUINÉENNE DE FOOTBALL

Constituée en 1960 – Membre de la CAF en 1961 et de la FIFA en 1962

0224

N°/Réf./FGF

13 MAI 2026

Conakry, le.....20.....

APPEL A CANDIDATURES

RECRUTEMENT DES SÉLECTIONNEURS NATIONAUX DES ÉQUIPES NATIONALES MASCULINES ET FÉMININES

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement technique et de renforcement de la performance des équipes nationales, conformément aux orientations de développement des compétences techniques et de formation des entraîneurs promues par la CAF, la Fédération Guinéenne de Football (FGF), en collaboration avec la Direction Technique Nationale, lance un appel à candidatures pour le recrutement de Sélectionneurs Nationaux appelés à diriger les équipes nationales masculines et féminines.

Les postes à pourvoir concernent les sélections nationales suivantes :

I – ÉQUIPES NATIONALES MASCULINES

- Sélection Nationale U-15 Masculine ;
- Sélection Nationale U-17 Masculine ;
- Sélection Nationale U-20 Masculine ;
- Sélection Nationale U-23 Masculine.

II – ÉQUIPES NATIONALES FÉMININES

- Sélection Nationale U-15 Féminine ;
- Sélection Nationale U-17 Féminine ;
- Sélection Nationale U-20 Féminine ;
- Sélection Nationale Olympique Féminine ;
- Sélection Nationale A Féminine.

III – MISSIONS PRINCIPALES

Placés sous l'autorité du Directeur Technique National, les sélectionneurs recrutés auront notamment pour missions de :

- concevoir et mettre en œuvre le projet technique de la sélection concernée ;
- assurer l'identification, la détection et le suivi des joueurs et joueuses éligibles, tant sur le territoire national qu'à l'étranger ;
- préparer, organiser et conduire les stages de préparation, regroupements et compétitions officielles ou amicales ;
- assurer la planification technique et tactique de l'équipe placée sous leur responsabilité ;
- mettre en place un dispositif permanent de suivi et d'évaluation des performances individuelles et collectives ;
- produire des rapports techniques périodiques à l'attention de la Direction Technique Nationale ;
- collaborer avec les structures techniques de la Fédération dans le cadre du développement du football des jeunes ;
- veiller au strict respect des règlements de la FIFA, de la CAF et de la Fédération Guinéenne de Football ;
- contribuer à la mise en œuvre d'une identité de jeu cohérente au sein des sélections nationales.



GROUPE GUICOPRES



IV – PROFIL ET CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les candidats devront satisfaire aux conditions suivantes :

Qualifications

- être titulaire au minimum d'une Licence CAF A ou de tout diplôme équivalent reconnu ;
- toute formation complémentaire en préparation physique, analyse vidéo, management sportif ou développement du football sera appréciée.

Expérience professionnelle

- justifier d'une expérience significative en encadrement technique de football ;
- disposer d'une expérience avérée dans la formation ou l'encadrement de jeunes joueurs/joueuses ;
- une expérience au niveau international ou dans des compétitions CAF/FIFA constituera un avantage ;
- pour les équipes féminines, une expérience dans le football féminin sera particulièrement appréciée.

Compétences requises

- excellente maîtrise des aspects techniques, tactiques et méthodologiques du football moderne ;
- aptitude confirmée à l'identification et au développement des jeunes talents ;
- leadership, sens de l'organisation et capacité de gestion de groupe ;
- maîtrise des outils modernes d'analyse de performance ;
- excellente capacité rédactionnelle et de communication ;
- disponibilité pour des déplacements fréquents à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

V – DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra obligatoirement comporter :

1. une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général de la Fédération Guinéenne de Football ;
2. un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
3. copies certifiées conformes des diplômes et licences d'entraîneur ;
4. copie d'une pièce d'identité ou du passeport en cours de validité ;
5. attestations ou références professionnelles ;
6. une note technique succincte (maximum cinq pages) présentant la vision du candidat pour la catégorie sollicitée ;
7. un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
8. un certificat médical d'aptitude.

VI – MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats peuvent postuler à un ou plusieurs postes, sous réserve de préciser clairement l'ordre de préférence.

Les dossiers complets devront être transmis :

Par courrier électronique : contact@feguifoot.com

Objet : Candidature – Sélectionneur National (Catégorie concernée)

Ou déposés physiquement au :

Secrétariat Général de la Fédération Guinéenne de Football
Conakry – République de Guinée

VII – DATE LIMITE

La date limite de réception des candidatures est fixée au : 30 juin 2026 à 17h00.

Tout dossier incomplet ou reçu hors délai ne sera pas examiné.



VIII – PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le processus de sélection comprendra :

- une présélection sur étude des dossiers ;
- un entretien devant une commission technique ad hoc ;
- l'évaluation du projet sportif présenté par le candidat ;
- la vérification des références professionnelles ;
- la validation finale par le Comité Exécutif de la Fédération Guinéenne de Football

IX – DISPOSITIONS FINALES

La Fédération Guinéenne de Football garantit un processus de sélection fondé sur les principes de compétence, de mérite, d'intégrité et d'égalité des chances.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Ibrahima BARRY
SECRETARE GENERAL

